

Jacques Grand'Henry

Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve

**UN CONTRAT ARABE D'ÉCHANGE DE LA PROPRIÉTÉ
DE TOURS D'IRRIGATION DANS LA RÉGION
DE PALERME (SICILE) EN 526 H/1131 (ÉDITION
ARABE RÉVISÉE, PREMIÈRE TRADUCTION ET
COMMENTAIRES LINGUISTIQUES)**

Il s'agit ici d'un texte arabe publié par Salvatore Cusa dans son ouvrage : *I Diplomi greci ed arabi di Sicilia pubblicati nel testo originale, tradotti ed illustrati da Salvatore Cusa*, volume I, 1, 1868 ; volume I, 2, 1882, Palermo, réimprimé par Böhlau Verlag, Köln-Wien, 1982 avec une introduction en allemand par Albrecht Noth (= Vorwort, p. VI). Le volume II, annoncé par S. Cusa dans le titre du volume I : « (...) tradotti ed illustrati » n'a jamais été publié.

D'une part, comme le signale Albrecht Noth à la fin de son introduction, il serait nécessaire de préparer une édition critique de ces documents arabes de Sicile, et d'autre part, il faudrait aussi corriger sur la base des éditions actuellement disponibles les erreurs de transcription du texte arabe des manuscrits, et donc les erreurs de l'éditeur S. Cusa dans la lecture de plusieurs mots arabes des manuscrits. « Almost all the Arabic charter material currently located in Sicily was published between 1868 and 1882 (Cusa, *Diplomi*). This edition, which was reprinted in 1982 without additions or corrections, contains neither proper indices nor translations. Moreover, it is well known to be riddled with errors that continue to undermine the reliability of attempts at investigating Sicilian Arabic from a detailed linguistic perspective. International projects are now underway to produce modern critical editions of all the material »¹ Enfin, il faudrait aussi traduire ces textes dans une des grandes langues scientifiques autre que l'arabe, de manière à mettre leur contenu à la disposition des philologues, des historiens et des juristes non arabisants notamment. Le présent travail s'inscrit dans cette ligne : il consiste dans une édition révisée (non encore critique par impossibilité momentanée d'accès aux manuscrits originaux, mais avec de nouvelles lectures

¹ A. Metcalfe 2009 *EALL* IV :217.

de certains mots peu plausibles du texte arabe édité par S. Cusa, en fonction de nos conjectures prudentes) d'un texte arabe de Sicile publié dans S. Cusa, 1868, I, 1, p. 6-12 (texte n° 3), réédition accompagnée de ce qui est, à notre connaissance, la première traduction complète d'un texte arabe extrait de S. Cusa, et de nos commentaires linguistiques sous la forme de notes de bas de pages.

بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على محمد نبيه وصحبه وعلى اهله وذريته سلم تسليما

« Au nom de Dieu le miséricordieux, le compatissant : que Dieu bénisse Muḥammad son prophète et ses compagnons, ainsi que ceux qui lui sont apparentés, ses descendants, et qu'il reçoive le salut ».

هذا كتاب من عبد الرحمان بن عمر بن ابي السمرا اللواتي

« Ceci est un contrat concernant 'Abd ar-Raḥmân, fils de 'Umar, fils d'Abû as-Samrâ 'l-Lawâtî² ».

ومن حسين بن علي الكندي المعروف ابن الحندرو

«et concernant Ḥusayn, fils de 'Alî al-Kindiyy, connu (sous le nom de) Ibn al-Ḥandruww³(?)».

كتباه فيما بينهما وثيقة وحجة ومناقلة ومعاوضة ومبادلة صحيحة جائزة واشهدا بجميع ما فيه على انفسهما طايعين

«Ils ont rédigé pour eux deux un document et un acte (juridique enregistré consistant) en une transmission (de propriété), un contrat commutatif et d'échange authentique et légal et ils attestent la validité de tout ce qui s'y trouve de façon volontaire».

متبرعين راضين متسرعين في صحة عقولهما وابدانها

«de leur plein gré, consentants et s'empressant (de témoigner) du caractère sain de leurs esprits et de leurs corps».

وعميم سلامتهم وجواز امورهم وهو ان الحاج عبد الرحمان

² Les Lawâtah étaient une tribu berbère d'Afrique du nord. Ils se rattachaient au groupe des Butr. Le nom de leur ancêtre était Lawâ. Ils étaient Ibâdites et se répandirent au Maghreb et en Egypte (*al-Munğid*, 1965, 462). La tribu des Lawâtah est mentionnée dans M. Amari., 1880:267, n. 4. Cette tribu a fait irruption dans le territoire égyptien en 517 H/1123-1124.

³ *Sic*. L'orthographe de ce nom propre, telle qu'elle figure dans le texte publié par Cusa, nous paraît douteuse et réclamerait un nouvel examen, voire une nouvelle lecture de la leçon du manuscrit originel arabe en vue d'une édition critique.

«(témoignant) du caractère entier (lit. général) de leur intégrité et du caractère légal de leurs affaires, et ce contrat (lit. celui-ci) (consiste) en ce que le *Hāḡḡ* 'Abd ar-Raḥmān»

المبتدا بذكره منهما في هذا الكتاب في يديه وحيارته وملكه

«le premier des deux qui a été cité dans ce contrat, dispose, possède et est propriétaire»

جميع نوبة ما من ما العين التي من ارض صقلية بالفحص الغربي من مدينة بلرم

«de la totalité d'un certain tour d'irrigation (de 24 h)⁴ venant de l'eau de la source qui se trouve en terre de Sicile dans la campagne⁵ située à l'ouest de la ville de Palerme».

وهي العين المعروفة بالمناي الجارية الى سقي جنان الموضع المعروف ببحر البطلال

⁴ Il s'agit d'un mot d'arabe post-classique/moyen arabe (= APC/MA). Voir R. Dozy 1927: I, 732 : «نوبة ماء» tour d'eau d'irrigation de 24 heures, Beaussier, droit de puiser l'eau, Roland ; cf. Gregor, 44, 46 ; Ghadamès 110 : 'on distingue les irrigations de jour de celles de nuit, ce qui donne lieu à une *nouba* de jour et une *nouba* de nuit». Voir M. Beaussier.1958:1007 : «tour d'eau de 24 heures». «Siculo Arabic νεῦβα, first recorded νεῦβαç in 1103» (D.A. Agius 1996:324-325). Sur les définitions du moyen arabe et de l'arabe post-classique, voir l'article *Middle Arabic* de Jérôme Lentin dans *EALL*, III, 216 : «(...) There is no convincing reason why Middle Arabic should not start with the earliest documented period. In the same way, although it is customary to speak of Middle Arabic for the medieval period only (Blau, 2002:4), there is no convincing reason for confining it to this period. As a matter of fact, Middle Arabic texts abound in later periods, at least until the *Nahḍa* (which seems to have put an end to its extensive written use, for reasons still to be elucidated), and sometimes until the beginning of the 20th century. For these periods, one also speaks of 'post-Classical Arabic'. This term is more explicitly chronological, but not unambiguous. Many post-Classical linguistic features are to be found in Middle Arabic, starting from the Classical period and even before (Blau 2002:15). One could thus consider using it only to qualify the language of the post-Classical period, when it is "almost (...) devoid of deviations in the field of orthography and morphology" (Blau 2001:4, n.12), which actually means that it shares with Middle Arabic many syntactic, lexical and stylistic features. Whatever the precise chronological delimitation, one can agree to mean by Middle Arabic the language of numerous Arabic texts, distinguished by its linguistically (and therefore stylistically) mixed nature, as it combines standard and colloquial features with others of a third type, neither standard nor colloquial».

⁵ Arabe فحص «campagne, banlieue, environs (d'une ville comme Alger), quartier rural» (M. Beaussier 1958:730). Voir aussi R. Dozy 1927: II, 243 : «فحص» pl. فحوص *plaine, champ, Voc* (campus), Alc. [campo raso como vega (...)] (...) Renou 16 : 'فحص', qu'on traduit ordinairement par *plaine*, se rend mieux par *canton*; souvent il désigne une contrée montueuse ; aussi *banlieue* (Maroc et Algérie), *banlieue*, Ht.- Pâturage possédé par indivis ou en commun, Alc. (...)). On observera ici que le sens général de «lieu habité» de l'AC n'apparaît pas. Les sens signalés font partie du lexique de l'APC/MA et se sont développés dans un contexte typiquement andalou/maghrébin/sicilien.

«c'est la source connue (sous le nom) d'al-Manânî⁶ qui coule pour (lit. vers) arroser les jardins⁷ du lieu connu (sous le nom) de Burğ⁸ al-Baṭṭâl»

ثم الى فحص مارية وهذه النوبة الماء المذكورة من ما العين المذكورة تأتي في احد الدروب التي هي ثلاثة دروب ما هي جميع سرب ما العين المذكورة من احد عشر يوما الى مثلها مدة ايام السقي والابتقال بالمياه الى حين الاستغنا عند نزول المطر وتوالي القطر

«Ensuite (cette eau de source) coule vers le champ de Maria. Ce tour d'irrigation⁹ mentionné à propos de l'eau de la source susmentionnée s'élève

⁶ Voir sur ce nom M. Amari 1880:256, n.5 : «Il codice B ha 'al-mṭānî e va letto 'al-maṭānî, plurale di maṭnāah (...). Il codice A ha 'al-m.nānî, che non si trova ne' dizionari, nè anco sotto la forma di plurale (...). Ma questo vocabolo s'affaccia in sembianza di nome topografico di alcune scritti di Sicilia del XII secolo. Un diploma arabo del 1132 (...) ed cui testo intero e corretto ci è dato ora dal Cusa, *Diplomi*, pag. 6-12, dice della fonte 'al-Manânî che serviva ad irrigazione nelle campagne occidentali di Palermo. Da un'altra mano, nel notissimo diploma latino-arabo di Morreale dato di 1182, presso Cusa, op. cit.pag.180, lin. 2-3, e pag. 203, lin. 12, leggiamo la frase *Murum Parci*, corrispondente nel testo arabo a : «ḥawz 'al-m...ânî» la cual voce l'erudito editore ha stampata 'al-mabânî : ma, secondo me, vi si dee cambiare un punto diacritico e leggere 'al-manânî (...). Al-Manânî, nome topografico, si trova (...) ma ancora in due scritti latini (...) incontrata *Mennenî* (...) *Minenium* (...) 'Al-Manânî, *Menani* o *Mineno* dato, forse in origine, alle fonte di cui si fa menzione nell'atto del 1132 designò poi il sito reale dell'Altarello di Baida, con tutta la campagna e tutto il vastissimo parco di re Ruggiero (...) presso Muratori (...) cioè il comune odierno di Parco, e la montagna detta Parco vecchio che divide quel comune di Morreale (...) Pertanto mi par che il luogo del testo si possa tradurre 'gli eccelsi edificii di 'Al-Manânî». On notera que Monreale est situé au sud-ouest de Palerme (voir D.A. Agius 1996 : VI, carte de Sicile).

⁷ Cusa écrit الجنبات qui est, selon toute apparence, une lecture erronée de l'éditeur pour الجنان «les jardins», pluriel de الجنة. Il pourrait aussi s'agir de la forme du singulier, telle qu'on la rencontre en arabe maghrébin contemporain : «jardin fruitier, verger, maison de campagne» (M. Beaussier 1958:158).

⁸ «Many toponyms seem to be of Arabo-Berber origin and several settlements occur with names such as *burg*, *manzil*, *qal'a* and *rahl*, preceding the toponym of a village, estate, boundary etc.», (D.A. Agius 1996:44). D'après Dionisius A. Agius, ce mot se retrouverait dans l'arabe sicilien *burgium*, *burgiu*, voir *ibid.* 379-380.

⁹ وهذه النوبة الماء. On a ici une 'idāfa typique du moyen arabe : «The definite article may (hyper-correctly) be added to the *status constructus* because of a preceding *hâdhâ/dhâlika* : (...) ذلك الروح الامانة 'the same spirit of faith'» (J. Blau 1967a:351, §234.3). On notera cependant ici une fois pour toutes que la notion d'hypercorrection en moyen arabe doit être utilisée avec prudence : «One cannot deny that some Middle Arabic features were in the beginning the result of incomplete or overzealous attempts to produce standard forms or constructions. Yet, their eventual systematic occurrence set them free from this original status and established them as genuine features, sometimes stylistically prestigious, of this second standard language» (J. Lentin 2008 *EALL* III.: 217).

à un *darb*¹⁰ sur les 3 *darb* qui constituent la totalité du canal¹¹ de l'eau de la source mentionnée, de 11 jours en 11 jours (= tous les 11 jours), telle est la périodicité (lit. le temps des jours) de l'irrigation et de la mise en réserve¹² de l'eau d'irrigation jusqu'au moment où on peut s'en passer, quand l'eau de pluie tombe en gouttes ininterrompues».

ويكون قبضتها يوم نوبتها في الدرب المذكور من طلوع الفجر الذي محرم به الاكل على الصائم متصلا ذلك بتمام اليوم كله مع الليلة المتصلة به الى طلوع الفجر المذكور من اليوم الثاني

«Et la captation de ces eaux (se fera) le jour du tour d'irrigation dans une proportion d'un *darb* mentionné depuis le lever de l'aurore au moment à partir duquel il est interdit de manger à celui qui jeûne, (et cela) sans interruption jusqu'à l'achèvement de la journée entière avec la nuit et de façon continue jusqu'au lever de l'aurore du jour suivant».

فيكون طول اقامته في وقت نوبته يوما و ليلة هكذا رتبته ابدًا لا تتغير ولا تتحول ولا تتفعل ولا تتبدل

«Donc la durée pendant laquelle il (= 'Abd ar-Raḥmân, fils de 'Umar,) sera présent au moment de son tour d'irrigation (sera) d'un jour et d'une nuit et sa périodicité sera toujours pareille (lit. ainsi) : elle ne peut pas être changée, ni altérée, ni déplacée, ni échangée».

وهذه النوبة لما المذكورة على رتبتها الموصوفة التي يختص بملكها ويتوحد بكسبها الحاج عبد الرحمان المذكور اراد ان يبادل بها نوبة ما في يدي حسين بن علي المثنى بذكره في هذا الكتاب

«et (quant à) ce tour d'irrigation susmentionné dont la périodicité a été décrite et dont le Ḥāḡḡ susmentionné 'Abd ar-Raḥmân est caractérisé comme détenant sa propriété et dont il est seul à tirer profit, (celui-ci) a manifesté sa volonté de l'échanger contre le tour d'irrigation détenu par Ḥusayn, fils de 'Alî, mentionné deux fois dans ce contrat»

¹⁰ Sur *darb*, qui fait partie du lexique de l'APC/MA typiquement sicilien, voir R. Dozy 1927 :I, 129 : «Mesure d'eau courante, Gregor. 44, 'le mot *darbo* dans cette signification a été conservé dans le système métrique de la Sicile jusqu'à nos jours' Amari MS». Ce mot n'a pas de véritable équivalent en AC («grande porte, route, chemin, coutume») (J.-B. Belot 1955 :193).

¹¹ Voir sur ce terme d'APC/MA, R. Dozy 1927 : I, 644 : «سَرَب» (...) pl. سُرُوب, سيراب, سَرَاب, أسراب, *canal, conduit de l'eau, cloaque*, chemin souterrain». Aussi en arabe standard moderne (H. Wehr 1966 :405) : «passage souterrain, tunnel» mais non «canal». L'APC/MA donne un sens plus précis et spécial à un terme d'AC ou d'ASM. Voir toutefois : «tube, canal. Eau coulante» en AC (J.-B. Belot 1955 :319).

¹² Ce *maṣḍar* de la 8^{ème} forme dérivée non attesté en arabe classique avec un sens qui s'adapte au contexte de notre texte, doit, d'après nous, être lié au mot بَقْعَة «*A place in which water remains and stagnates*», E.W. Lane 1863-1893 : 235.

وفى حيازته وملكه وهى نوبة ما من ما العين المعروفة بعين فرخ ومن ما العين ايضا المعروفة بعين البنية التى جميعها من ارض صقلية بالفحص الغربى من مدينة بلرم

«(tour d'irrigation) dont il (= Husayn, fils de 'Alî) avait acquis la possession et la propriété : il s'agit du tour d'irrigation relatif à l'eau de la source connue (sous le nom de) 'Ayn Farḥ, et aussi de l'eau de la source connue (sous le nom de) 'Ayn-al-Battiyya : l'ensemble de ces sources (appartient) au territoire de Sicile, dans la campagne située à l'ouest de la ville de Palerme»

وهي تاتي من ما العين جميعا مدة ايام السقى والابتعاق بالمياه الى حين الاستغنا عنه حسبما ذكر فى النوبة الاولى من ستة عشر يوما الى مثلها

«et (ce tour d'irrigation) portera sur la totalité de l'eau de source pendant le temps des jours d'irrigation et de mise en réserve des eaux d'irrigation jusqu'au moment où on (peut) s'en passer (à cause de la pluie qui tombe), conformément à ce qui a été mentionné à propos du premier tour d'irrigation, (mais) de 16 en 16 jours»

ويكون قبضها من طلوع الفجر المذكور الى طلوع الفجر من اليوم الثانى حسبما هو مشروح فى النوبة الاولى هكذا رتبة هذه النوبة ايضا لا فرق بينهما

«la captation (de l'eau de source) se fait depuis l'apparition de l'aurore précitée jusqu'à l'apparition de l'aurore du jour suivant conformément à ce qui a été expliqué à propos du premier tour d'irrigation (mentionné ci-dessus). Ainsi est aussi la périodicité de ce tour d'irrigation : il n'y a pas de différence entre eux (en ce sens qu'il s'agit dans les deux cas de tours d'irrigation de 24 heures et qu'ils se présentent à intervalles réguliers de jours : dans le premier cas, tous les 11 jours, dans le second, tous les 16 jours)».

وهي التى تختص بملك حسين بن على المذكور وتتوحد بكسبها جارية رتبها ايدا لا تتغير ولا تتحول ولا تنتقل ولا تبدل حسبما ذكر فاتفقا جميعا وتراضيا عبد الرحمان الحاج وحسين بن على هذين المذكورين بطوعهما ورضاهما فى حال صحتها وجواز امورهما على ان يعاوضا ويناقلا ويادلا بهاتين النوبتين المذكورتين من الماعين المذكورين لينتقل ما لكل واحد منهما من هاتين النوبتين المذكورتين لصاحبه بدلا من الاخرى

«et il (= ce tour d'irrigation) est celui qui est caractérisé par la propriété de Husayn fils de 'Alî précité, et dont il est seul à profiter, le déroulement de la procédure étant uniforme et établi pour toujours, il ne change pas, ne subit pas de modifications, ne se cède ni ne s'échange, conformément à ce qui a été mentionné. Le Ḥāḡḡ 'Abd ar-Raḥmân et Husayn fils de 'Alî se sont mis d'accord ensemble et sont arrivés à un arrangement, ces deux (personnes) précitées de leur pleine volonté et consentement, étant en bonne santé et en situation de légalité dans leurs affaires (se sont mis d'accord) pour échanger et se transmettre les deux tours d'irrigation précités, de manière que l'eau de chacune de ces deux personnes et qui provient de ces deux tours d'irrigation soit transférée à l'autre (des deux), (l'une) à la place de l'autre».

وذلك بعد معرفة كل واحد منهما بما في يديه وملكه من عنصر وممر وطريق ومكاسر ووقت نوبته ويوم قبضه الى حين انقطاعه

«et cela après que chacun d'entre eux eut pris connaissance de ce qu'il possède et de ce qu'il a en propriété : de quoi (cela) est constitué, quel (droit) de passage il y a, quel sentier (le traverse), quelle (sont) ses qualités propres¹³, à quel moment (se situe) son tour d'irrigation, quel (est) le jour de sa captation (d'eau) jusqu'au moment où (ce droit) cesse».

وان نوبة ما المنابي من احد عشر يوما و ليلة حسبما ذكر وان نوبة ما عين فرخ وعين البتية من ستة عشر يوما الى مثلها يوما و ليلة حسبما تقدم وبين

«Le tour d'irrigation (provenant de la source) d'al-Manânî va de 11 jours et nuits, conformément à ce qui a été mentionné, et celui de la source de 'Ayn Fraḥ et de la source de 'Ayn al-Battiyya de 16 jours et nuits, jusqu'à un nombre pareil de jours et de nuits (= tous les 11 jours et nuits et tous les 16 jours et nuits), conformément à ce qui a été expliqué précédemment».

فبعد المعرفة منهما بذلك كله والاحاطة به والخبرة له رضي حسين بن علي المذكور أن سلم لعبد الرحمان الحاج بن عمر المذكور جميع النوبة الما المذكورة التي في يديه وحوزه الى حين هذه المبادلة المذكورة وهي النوبة الذكورة من العينين المذكورتين ونقل كسبه عنها وجول حيازته عن جميعها الى ملك الحاج عبد الرحمان بن عمر المذكور

« et après que chacun d'eux deux eut pris connaissance de tout cela, en eut été informé et en eut l'expérience, Ḥusayn, fils de 'Alî précité a accepté (lit. a été satisfait de) de transmettre au Ḥāḡḡ 'Abd ar-Raḥmân fils de 'Umar précité la totalité de son tour d'irrigation d'eau mentionné ci-dessus, qu'il possède et occupe jusqu'au moment de cet échange susmentionné des deux sources citées précédemment, du transfert du bénéfice qu'il en tire et du transfert de la totalité de son droit de possession en propriété du Ḥāḡḡ 'Abd ar-Raḥmân fils de 'Umar susmentionné».

وَأذِنَ لَهُ فِي قَبْضِهَا وَحِيَازَتِهَا فَقَبِضَ ذَلِكَ مِنْهُ بِأَمْرِهِ قَبْضَ مِثْلِهِ وَحَازَهُ عَنْهُ بِأَذْنِهِ حِيَازَةً شَكْلَهُ وَحَلَّ فِي مَلِكِهَا وَالتَّصَرَّفَ فِيهَا أَعْنَى النُّوبَةِ مَا الْمَذْكُورَةَ مَحَلَّهُ وَلَمْ يَبْقَى لِحُسَيْنِ بْنِ عَلِيٍّ الْمَذْكُورِ فِي جَمِيعِ النُّوبَةِ الْمَا الَّتِي مِنَ الْعَيْنَيْنِ الْمَذْكُورَتَيْنِ بِهَذَا التَّسْلِيمِ لَهَا وَرَفَعَ يَدَهُ عَنْهَا وَمَضَى بِهَا فِي يَدِي عَبْدِ الرَّحْمَانِ الْحَاكِمِ الْمَذْكُورِ (لا) حَقَّ وَلَا مَلِكٍ قَدِيمٍ وَلَا جَدِيدٍ بُوَجْهٍ مِنَ الْوُجُوهِ وَلَا سَبَبٍ مِنَ الْأَسْبَابِ

«et (Ḥusayn fils de 'Alî) lui a permis de s'approprier (de ce tour d'irrigation) et d'en prendre possession et ('Abd ar-Raḥmân fils de 'Umar) a pris possession de cela sur son commandement, tandis que (Ḥusayn fils de 'Alî) a pris possession (d'un tour d'irrigation) semblable et l'a occupé à l'exclusion de celui-là et avec sa permission, (acquérant) une possession semblable : il l'a (ainsi) remplacé

¹³ Voir R. Dozy : II, 467 : «صَلْبُ الْمَكْسِرِ» excellent (blé). طَبِّبُ الْمَكْسِرِ est expliqué par محمود عند الخيرة (digne d'éloge quand on [en] a l'expérience) dans M, par لَبِّنُ الْجَانِبِ (un peu doux) dans les scolies sur le *Dîwân* d'Abû Tammâm ». Il semble avoir ici le sens général de «qualités propres, bonnes caractéristiques».

dans son (droit) de propriété et de disposition de ce tour, je veux dire le tour d'irrigation susmentionné de l'eau, et il n'est resté¹⁴ à Ḥusayn fils de 'Alî, sur la totalité de ce tour d'irrigation qui concerne les deux sources susmentionnées, à la suite de ce transfert du tour d'irrigation qui l'a transféré et amené dans la possession de 'Abd ar-Raḥmân le Ḥâğğ précité, aucun droit ni propriété ancien ou nouveau d'une façon quelconque et pour une raison quelconque».

بل صار جميع ما النوبة التي من ما عين فرخ وما عين البتية بجميع حقوق ذلك كله من عنصر وممر وطريق ومكاسر وغير ذلك من ساير حقوقها كلها والمعروفة بها والمنسوبة اليها ملكا لعبد الرحمان الحاج بن عمر المذكور دون حسين بن علي المذكور من تسليم هذه النوبة المذكورة لعبد الرحمان المذكور براءة تامة

«Au contraire, toute l'eau du tour d'irrigation qui comprend l'eau de la source¹⁵ de 'Ayn Fraḥ et l'eau de la source de 'Ayn Battiyya, avec la totalité des droits y afférents en matière de source, de (droit) de passage, de chemin (y accédant) et de qualités propres, et tout le reste de tous les droits par lesquels ce tour d'irrigation est connu et qui lui ont été attribués, (toute cette eau est devenue) la propriété de 'Abd ar-Raḥmân le Ḥâğğ, fils de 'Umar précité à l'exclusion de Ḥusayn fils de 'Alî et à l'exclusion de toute autre personne de son entourage. Ḥusayn fils de 'Alî précité a donné quittance¹⁶ complète de la remise de ce tour d'irrigation susmentionné à 'Abd ar-Raḥmân précité».

وسلمّ عبد الرحمان الحاج بن عمر المذكور لحسين بن علي المذكور جميع ملكه ايضا في النوبة المذكورة التي من ما العين المعروفة بالمنانى المذكورة وازال كسبه عنها ورفع يده عن جميعها واخرج حيازته لها وصبرها ملكا لحسين بن علي المذكور بحق هذه المعاوضة والمبادلة المذكورة

« et 'Abd ar-Raḥmân le Ḥâğğ fils de 'Umar précité a aussi remis à Ḥusayn fils de 'Alî précité la totalité de sa propriété du tour d'irrigation par l'eau susmentionné, tour qui concerne l'eau de la source connue (sous le nom) d'al-Manânî susmentionnée. Il a mis fin au profit qu'il en tirait et a renoncé à la totalité (de ce tour). Il a annulé la possession qu'il en a et en a fait la propriété de Ḥusayn fils de 'Alî précité en vertu de la commutation¹⁷ et de l'échange susmentionné ».

¹⁴ MA لم يبقى au lieu de AC لم يبق. Le remplacement de l'inaccompli apocopé par un inaccompli indicatif au passé négatif est une caractéristique bien connue du moyen arabe, qui renvoie au phénomène de disparition progressive des modes verbaux en moyen arabe. Cette évolution atteint un sommet en arabe dialectal où cette disparition est totale : le subjonctif et l'apocopé sont simplement remplacés par l'indicatif.

¹⁵ Le mot عنصر avec le sens «source» est bien attesté avec ce sens, non seulement en MA de Sicile, mais aussi en APC/MA en général : voir R. Dozy 1927 : II, 181 (par opposition au sens : «élément, principe» de l'AC [J.-B. Belot 1955 :529] et «élément, race, origine» de l'ASM [H. Wehr 1966 :529]).

¹⁶ AC براءة > MA براءة. «Hamza is written in various ways, some of them unknown in classical orthography ; final hamza is generally absent», J. Lentin 2008 EALL III:220.

¹⁷ Le contrat commutatif est basé en droit musulman sur le principe *do ut des*. Voir H. Wehr 1966 : 657.

فَأَذِنَ لَهُ فِي قَبْضِهَا وَحِجَازِهَا فَقَبِضَهَا مِنْهُ بِأَمْرِهِ قَبِضَ مِثْلِهَا وَحَازَهَا عَنْهُ بِأَذْنِهِ حِيَازَةً شَكْلَهَا وَلَمْ يَبْقَى لِعَبْدِ الرَّحْمَنِ الْحَاجِّ بْنِ عُمَرَ الْمَذْكُورِ فِي جَمِيعِ هَذِهِ النَّوْبَةِ الْمَا الَّتِي مِنْ عَيْنِ الْمَنَابِي بَعْدَ هَذَا التَّسْلِيمِ لِحُسَيْنِ الْمَذْكُورِ حَقَّ قَلِيلٍ وَلَا كَثِيرٍ (وَلَا) قَدِيمٍ وَلَا جَدِيدٍ بُوْجِهٍ مِنَ الْوُجُوْهِ وَلَا بِسَبَبٍ مِنَ الْاَسْبَابِ لَا فِي مَا وَلَا عُنْصُرٍ وَلَا مَمْرٍ وَلَا مَكَاسِرٍ وَلَا غَيْرِ ذَلِكَ مِنْ سَائِرِ حَقُوقِ هَذِهِ النَّوْبَةِ الْمَذْكُورَةِ كُلِّهَا

« et ('Abd ar-Raḥmān) lui a permis (à Ḥusayn fils de 'Alī) de s'emparer (de ce tour d'irrigation) et d'en prendre possession et il s'en est emparé en se conformant à (lit. avec) son ordre tandis que (Ḥusayn fils de 'Alī) s'est emparé d'un tour d'irrigation semblable et en a pris possession à ses dépens avec sa permission, possession qui est équivalente. Il n'est resté à 'Abd ar-Raḥmān le Ḥāḡḡ fils de 'Umar précité concernant la totalité de ce tour d'irrigation relatif à l'eau de la source de 'Ayn al-Manānī après cette transmission à Ḥusayn précité (aucun) droit petit ou grand, ancien ou nouveau, d'une façon quelconque ou pour une raison quelconque, (ni droit) portant sur l'eau, ni sur la source, ni sur un passage, ni sur des qualités propres, ni sur quoi que soit de tous les droits afférents à tout ce tour d'irrigation».

بل عادت بهذه المعاوضة والمبادلة ملكا لحسين بن علي المذكور ومالا من ماله وحل في جميعها محل عبد الرحمان بن عمر ونزل فيها منزلته ويرى عبد الرحمان المذكور من تسليم مدة النوبة الما المذكورة لحسين بن علي المذكور ومن تسليم جميع حقوقها كلها براءة تامة

«mais, par contre, (ce tour d'irrigation) est devenu, par la commutation et l'échange, la propriété de Ḥusayn fils de 'Alī précité et un bien parmi ses biens. Celui-ci occupe pour la totalité (de ce tour) la place de 'Abd ar-Raḥmān fils de 'Umar, et il s'est substitué¹⁸ à lui. 'Abd ar-Raḥmān précité a donné quittance pour la remise du temps d'irrigation par l'eau susmentionnée à Ḥusayn fils de 'Alī précité, et pour la transmission de tous ses droits par un justificatif global (= portant sur la totalité des droits)».

واعترف كل واحد من عبد الرحمان بن عمر وحسين بن علي هذين المذكورين انه قد قبض ما صار اليه من هاتين النوبتين الما المذكورتين بهذه المعاوضة قبضا تاما وان كل واحد منهما قد ابرا صاحبه مما وجبت منه البراءة من قبض ونسليم بعد معرفتهما جميعا بما تعاوضاه بينهما في هذا الكتاب معرفة نظر وعيان وخبرة وبيان ومشاهدة منهما لجميع ذلك كله واحاطة به ووقوف عليه فيعد المعرفة منهما جميعا بما ذكر في هذا الكتاب من النوبتين من ما العيون المذكورة وما فيها من طروق ومكاسر وسائر حقوق وغير ذلك عقدا هذه المناقلة والمبادلة والمعاوضة فيما بينهما

«Et chacune de ces deux (personnes) 'Abd ar-Raḥmān fils de 'Umar et Ḥusayn fils de 'Alī les précités, reconnaît qu'elle s'est appropriée de ce qui lui est échu de ces deux tours d'irrigation mentionnés, par cette commutation, d'une appropriation complète et que chacune de ces deux personnes a tenu l'autre pour quitte de ce que le justificatif lui imposait comme appropriation et transfert, après que tous les deux ensemble eurent pris connaissance par le regard et les yeux (=

¹⁸ APC/MA نَزَلَ « substituer (...), M: نَزَلَ الشَّيْءَ مَكَانَ الشَّيْءِ أَقَامَهُ مَقَامَهُ (N.P: il a substitué une chose à une autre, il a pris sa place); le Voc. a aussi ce verbe c.a. suplere. De là, تنزيل, en jurisprudence, substitution (...))» R. Dozy 1927 II: 660.

en tant que témoin visuel), par l'expérience (sensible), (après) qu'ils eurent vu cela dans sa totalité, qu'ils en eurent été informés et le connurent, et après qu'ils eurent pris connaissance de tout ce qui a été mentionné dans ce document relatif aux deux tours d'irrigation relatifs à l'eau des sources mentionnées et tout ce qu'ils incluent comme chemins¹⁹ et qualités propres, et tous les droits et autres (avantages), ils ont conclu cet échange, ce transfert et cette commutation entre eux deux».

ونقل كل واحد منهما ما في يديه وحوزته من هاتين النويتين ما الى صاحبه وازال عنه يده واخرجه من ملكه وساير كسبه بساير ما يُنسب لكل نوية من حق قليل او كثير قديم او جديد بوجه من الوجوه او بسبب من الاسباب والدرك فيما ذكر من هذه المعاوضة والمبادلة والمناقلة المذكورة في هذا الكتاب باي سبب كان او باي وجه ووجب بضمنان ذلك وعهدهته على احد مما لصاحبه في اموالهما وضممهما على ما يوجهه الدرك في المعاوضة بين المسلمين بما يقضى اليه العلم ويجري بسنته الحكم من الرجوع بالدرك في مثله من المعاوضات

«Et chacun d'entre eux a transféré ce qu'il possédait et ce qui était dans sa limite territoriale²⁰ comme tours d'irrigation par l'eau à l'autre et a (ainsi) mis fin à sa possession et l'a fait sortir de sa propriété ; et (il a transféré) la totalité²¹ de ce qui était lié (lit. attribué) à chaque tour d'irrigation comme droit petit ou grand, ancien ou nouveau, d'une manière quelconque, ou pour une cause quelconque, et avec garantie²² de ce qui a été mentionné à propos de cette commutation, de cet échange et de ce transfert mentionné dans ce contrat, pour une cause quelconque ou d'une manière quelconque. On s'est imposé la garantie et la sécurité²³ que (donne) chacun à son partenaire sur leurs biens et leurs protections (juridiques). On a rendu obligatoire aussi (pour chacun) ce qu'impose la garantie en matière de commutations entre ceux qui font livraison (de leur bien), avec ce qu'exige de chacun la science (juridique) et que lui impose d'administration de la justice selon sa coutume comme recours à la garantie dans de telles commutations».

¹⁹ APC/MA طروق = AC طُرُق. Cette forme de pluriel, qualifiée de «vulgaire» (= dialectale) nar R. Dozy, est courante en arabe maghrébin. Voir R. Dozy 1927 II : 40 : «طريق, Pl. vulg. طروق pour طُرُق Gl. Mosl.». Sur cette forme de pluriel en arabe maghrébin, voir M. Beaussier 1958 :605. Il se pourrait qu'il s'agisse ici d'une forme commune au moyen arabe maghrébin.

²⁰ APC/MA, plus particulièrement le MA de Sicile. «حور» *refuge, asile*, Gl. Belâdz.- Le territoire d'une ville, J.A. 1844, I, 387 ; *confinium* (N.P : limite commune à des champs, à des territoires), Voc., *tenimentum* dans la traduction d'une charte sicilienne *apud* Cello, p. 9 et 12, et p. 19, *jurisdiction territoriale* (...)» (R. Dozy 1927 : I, 335). En AC, on a ici un sens moins spécifique, où la notion de «limite territoriale» n'est pas expressément indiquée : «lieu entouré d'une haie» (J.-B. Belot 1955 :142).

²¹ AC ساير > سانر APC/MA.

²² Sur ce terme juridique d'APC/MA utilisé spécialement chez les Malékites, donc dans tout le Maghreb notamment, voir R. Dozy 1927 : I, 436 : «درك (...) ضمان الدرك la garantie (...) chez les Malékites, seul الدرك signifie la garantie». En AC, ادرك le sens général : «inspection, surveillance» (J.-B. Belot 1955 :196).

²³ «عَهْدَة Lane (2183a) a عَهْد comme synonyme de ذِمَّة, et Djob., (N.P : voyageur maghrébin) 344, 3af, dit : «المقام تحت عَهْدَة الذِمَّة (N.P : l'endroit qui est sous une protection sûre)» (R. Dozy 1927 : II, 185). Voici donc à nouveau un terme à connotation juridique qui a pris en APC/MA du Maghreb au sens large (y compris al-Andalus et la Sicile, voire Malte) un sens technique particulier.

فمتى ادعى احدهما على صاحبه فيما اعوض به عن ملكه وناقل به عن كسبه واخرجه عن حيازته وبدل فيه بدعوى او اقام بینه او طلب بمنا او ذكر شيا من الدعاوى كلها والمطالبات باسرها على اختلاف وجوهها وافتراق صنوفها زيد بذلك او نشى منه ابطال شى مما نصه الذكر عنه فى هذا الكتاب فنلك الدعوى باطلة والبينة زور كاذبة فايلة غير الحق آتمة واليمين هور سافطة غير عالقة ولا لازمة

« Si une de ces deux personnes intente un procès²⁴ à l'autre à propos de la chose qu'elle a donnée en échange de sa propriété et qu'elle a transférée aux dépens de son profit, qu'elle a fait sortir de sa possession et qu'elle introduit une plainte²⁵ à ce propos ou qu'elle fournit un témoignage²⁶, ou qu'elle demande de faire un serment ou qu'elle présente une plainte parmi toutes les plaintes (possibles) et tous les arguments²⁷ (possibles) dans leur extrême variété et leurs diverses espèces, et qu'on ajoute au bien ou qu'on revendique à partir de là une quelconque annulation de quoi que ce soit dont la mention a été fixée dans ce contrat, cette citation en justice sera nulle et le témoignage sera traité comme (constitué) de falsifications mensongères, ne disant pas la vérité, (falsifications) criminelles, et le serment (devra) être jeté à terre, ne liant et n'engageant à rien ».

اذ كانا جميعا قد تعاوضا فيما ذكر بطوعهما ورضاهما وهما بحال الصحة وعميم السلامة وجواز الامر وصار ما نوية ما المنانى ملكا لحسين بن على دون عبد الرحمان الحاج بن عمر ودون كل احد بسببه وكذلك صار ما نوية ما عين فرخ وعين البنية ملكا لعبد الرحمان بن عمر دون ملك حسين بن على ودون كل احد بسببه

«En effet, tous les deux ont fait un contrat de commutation, ainsi qu'il a été mentionné, de leur pleine volonté et pour leur satisfaction²⁸ mutuelle, alors qu'ils étaient en état de (bonne) santé, d'intégrité (= jouissant de tous leurs moyens

²⁴ ادعى «citer, assigner devant le juge Voc., Alc. (citar para juicio [...]); c. على p. *intenter* commencer une action, un procès contre et le n. d'action *demande*, action en justice, Bc.» (R. Dozy 1927 : I, 445). Ce terme, qui signifie avant tout en AC : «revendiquer qc. contre qc.», mais aussi : «citer, actionner qc.» (J.-B. Belot 1955:200), est donc attesté en MA d'al-Andalus des XIII^e (Voc.) et XVI^e (Alc.) siècles et en MA de Sicile au XII^e s. avec un sens plus précis relevant de la technique juridique.

²⁵ اهل دعوى ,صاحب دعوى, 211 Hbrt, Bc, procès, cause, citation devant le juge, plainte, (R. Dozy 1927 : I, 446). On voit qu'ici aussi, on passe d'un sens général en AC : «cause, procès, litige» (J.-B. Belot, 1955 :200) à un sens spécifique en MA.

²⁶ «أقام» fournir, produire des preuves de» (R. Dozy 1927 : II, 424). On observera que l'expression utilisée ici est «أقام بينة» «fournir un témoignage ou un témoin» : voir en effet R. Dozy 1927 : I, 137 : «بينة, témoignage, témoin, Voc.». L'AC n'a que le sens «témoignage» et non le sens «témoin» pour ce terme. L'APC/MA innove donc au niveau sémantique et lexical, soit en précisant un sens ancien, soit en faisant une extension sémantique.

²⁷ Selon le même processus que celui constaté précédemment, on a un terme qui a un sens plus général et moins spécialisé en AC pour «مطالبة» «fait de réclamer qc. à qn, demander à qn le paiement de» (J.-B. Belot 1955 :453), tandis que le terme a pris en APC/MA un sens plus précis et relevant notamment du vocabulaire juridique : «raison pour examiner une chose (...))» (R. Dozy 1927 : II, 52).

²⁸ MA رضاهما qui correspond à l'AC رضاهما. Voir J. Blau 2002:32 (§ 17) : «As in most modern dialects, the glottal stop has weakened to a great extent (ASP § 11, Hopkins §§ 19 ff.). The *hamza*, as a matter of fact, is totally absent even from ancient papyri, presumably to be interpreted as reflecting an ancient orthographic habit preserved through NA influence : أولياء = classical أولياء

physiques et psychiques) et ayant un statut légal. L'eau du tour d'irrigation relatif à l'eau (de la source) d'al-Manânî est devenue la propriété de Ḥusayn fils de 'Umar à l'exclusion du Ḥāḡḡ 'Abd ar-Raḥmân fils de 'Umar et (à l'exclusion) de toute personne de son entourage²⁹»

واشهدا بذلك كله على انفسهما بجميع نصه الذكر عنهما في هذا الكتاب ان قرى عليهما وبين لهما ثم استفهما عنه اقرا به بعميم جميعه واذا في الاشهاد عليهما بكليته لمن عرفهما بالعرف الاسم وهما بحال الصحة وعميم السلامة وجواز الامر بالطوع منهما والرضى بتاريخ العشر الاواخر من جمادى الاولى سنة ست وعشرين وخمسمائة وفيه حك في ثلثة مواضع مكتوب على الاول نوبة ما وعلى الثاني بو وعلى الثالث قبض وذلك صحيح منه باسر الاصل شَهِدَ بذلك كله

عبد العزيز المودن بن السبع بن ابن القسم الهواري

حسين بن يوسف اللواتي

احمد بن حسين بن يوسف اللواتي

« et ils ont porté témoignage (devant un témoin)³⁰ sur tout ce que le texte³¹ a mentionné à leur propos dans cet acte, après que lecture leur en fut faite et explication donnée. Ensuite, ils ont posé des questions à ce sujet, puis ils l'ont

'friends', دِمَائِكُمْ = عن دِمَائِكُمْ classical 'from your blood' (ASP 91-92, Hopkins 23-24, a half-correct form, as against genuine NA دِمَائِكُمْ).

²⁹ Sur le sens de ce mot en APC/MA, voir R. Dozy 1927 : I, 622-623 : «Lane donne ce mot dans le sens d'*alliance, union par mariage*. Le pl. اسباب désigne aussi des personnes, et au premier abord, on serait tenté de croire qu'il signifie *alliés, ceux qui sont joints à un autre par affinité* ; mais je crois qu'il a un sens plus large et qu'il signifie *les entours d'une personne, ceux qui vivent dans sa familiarité, qui forment sa société intime*». On observera en passant que le mot français «entours» ne figure plus dans les dictionnaires usuels contemporains, mais bien dans le dictionnaire de Littré (II, p. 2124) : «ceux qui vivent dans la familiarité de q.q, ses voisins, ses serviteurs etc.». On voit encore ici un même processus d'évolution sémantique à l'œuvre entre l'AC et l'APC/MA : on passe d'un sens *général* en AC à un sens plus *spécifique* en APC/MA.

³⁰ Alors qu'en AC on a أَشْهَدَ عَلَى et اسْتَشْهَدَهُ عَلَى «prendre qc. à témoin» (J.-B. Belot 1955 :391), ce sens existe aussi en APC/MA. Voir R. Dozy 1927 : I, 793 : «IV اشهده على فلان signifie *faire témoigner quelqu'un contre un autre et aussi en faveur d'un autre (...)*», mais en APC/MA, d'autres sens se sont développés : «c. o p. et b r. *donner une chose en présence de témoins (...)*. S'emploie aussi dans le sens de la Ière, *témoigner (...)* souvent dans le Formul. d. .contr. (... اشهد على نفسه (...)) l'expression اشهد على نفسه dans la plupart de ces passages, n'a pas d'autre sens que شَهِدَ seul (...); *porter témoignage devant* quelqu'un, Formul. d. contr. 2 : *اشهدني فلان من فلان وهو بحال الصحة الخ* : (N.P : quelqu'un a porté témoignage devant moi à propos de quelqu'un, étant en bonne santé etc.) Amari, Dipl. 96, 9, 97, 2, 109, 11, 179, 8 et 11». On voit que Dozy se réfère explicitement à un usage juridique de l'APC/MA de Sicile dans Amari, Michele, 1880, l'ouvrage dont est extrait le contrat étudié ici.

³¹ En APC/MA, ذَكَرَ peut avoir le sens général de «texte», ce qui est suggéré dans R. Dozy 1927 : I, 487 : «texte d'un sermon».

fait relire dans sa totalité. Puis, ils ont autorisé la certification écrite³² de tout cela par devant eux par celui qui a constaté leur identité³³ par la reconnaissance du nom (= en faisant connaître leur nom), et du fait qu'ils sont en (bonne) santé, que l'intégrité de leurs capacités est reconnue, que leur statut est légal par (la manifestation) de leur volonté et de leur consentement ».

Date : la dizaine (de jours) finale de *ġumâdâ 'l-ûlâ* de l'année 526 (de l'Hégire = 1132 de l'ère chrétienne).

Ce document contient une effaçure³⁴ à trois endroits : la première est (là) où est écrit (le mot) *نوبة ما*, la deuxième (là où est écrit le mot) *بو*, la troisième (là où est écrit le mot) *قبض*.

Ceci est authentique et constitue la totalité de l'original. Ont été témoins de tout cela :

'Abd al- 'Azîz al-Mu'adḍin b. as-Sab' b. b. 'l-Qasam al-Hawâri
Ḥusayn b. Yûsuf al-Lawâtî
'Aḥmad b. Ḥusayn b. Yûsuf al-Lawâtî

Synthèse et conclusions sur le moyen arabe utilisé dans ce texte

On se trouve ici en présence d'un texte écrit dans une forme d'arabe qu'on peut qualifier de «moyen arabe», mais non d'«arabe post-classique», car il contient des déviations par rapport à l'arabe classique, tant en matière d'orthographe/phonétique qu'en morphologie, ce qui ne serait pas, d'après J. Blau, le cas de l'arabe post-classique en général³⁵ :

1. Orthographe/phonétique : voir supra notes 15, 20, 27.
2. Morphologie : voir supra, notes 13, 18.
3. Syntaxe : voir supra, note 8.
4. Lexique :

4.1. À une unité lexicale de sens général en arabe classique correspond une unité lexicale de sens spécifique en moyen arabe, notamment de Sicile : voir supra, notes 4, 10, 11, 14, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 30.

4.2. Les unités lexicales du moyen arabe de Sicile ont des sens qui les rapprochent de celles de l'ensemble moyen arabe et arabe dialectal maghrébin, en particulier celles du moyen arabe d'al-Andalus et de l'arabo-berbère du Maghreb : voir supra, notes 6, 7, 18, 21, 22, 23.

4.3. Certaines unités lexicales du moyen arabe du Maghreb et/ou de Sicile possèdent un aspect morphologique et un spectre sémantique qui n'ont pas d'équivalent exact en arabe classique : voir supra notes 11, 29, 30, 32, 33.

³² Ici, dans *إشهاد* le sens APC/MA semble rejoindre celui de l'arabe standard moderne : «certification écrite» (H. Wehr.1966 : 572).

³³ R. Dozy 1927 : II, 115 : « *عرفه القاض* le *cadi a constaté son identité*».

³⁴ R. Dozy 1927 : II, 308-309 : « *حك* une effaçure faite avec un grattoir».

³⁵ Voir *supra*, note 3.

4.4. Certaines unités lexicales du moyen arabe de Sicile ont un sens commun avec celui de l'arabe standard moderne : voir supra, note 31.

On espère que la présente contribution, qui se place dans le cadre des recherches du GIRAS³⁶, aura montré tout l'intérêt scientifique qu'il y a à analyser le moyen arabe de Sicile³⁷ sur la base du corpus des *ġarâ'id* ou diplômes conservés en Sicile depuis la période arabo-normande (ca. 1061-ca. 1194). Les documents écrits vont de 1095 à 1183, mais la majorité d'entre eux sont datés de la période située entre 1133 et 1183³⁸. Même s'il est déjà possible aujourd'hui de proposer une édition révisée, traduite et complétée par des commentaires de certains textes édités par S. Cusa au XIX^e siècle, comme on a tenté de le faire ci-dessus, il est indispensable à l'avenir de fournir au public savant une édition critique de tous ces diplômes : celle-ci conditionne l'édition d'une bonne traduction à l'usage des non arabisants. Cette traduction ne peut être réalisée que sur la base d'un texte ayant éliminé les erreurs de lecture des manuscrits commises par S. Cusa. On souhaite que le présent travail constitue un premier pas dans cette direction et un stimulant à poursuivre les recherches sur l'arabe de Sicile dans la perspective qu'on a évoquée ci-dessus.

Enfin, nous ne saurions terminer cet article sans saluer amicalement et féliciter ici à l'occasion de son accès à l'éméritat notre collègue et ami le Professeur Andrzej Zaborski avec qui nous n'avons cessé d'entretenir des contacts scientifiques depuis 1973 : il est un des grands maîtres de la linguistique comparative chamito-sémitique et nous lui souhaitons cordialement une heureuse poursuite de ses recherches passionnantes. : *wszystkiego najlepszego !*

Bibliographie, abréviations et raccourcis bibliographiques

AC = arabe classique.

Amari, Michele. 1880. *Biblioteca arabo-sicula*. Torino e Roma : Ermanno Loescher.

APC = arabe post-classique.

ASM = arabe standard moderne.

Beaussier = Beaussier, Marcelin. 1958. *Dictionnaire pratique arabe-français contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie (...)*. Nouvelle édition corrigée et augmentée par M. Mohamed Ben Cheneb. Alger : la Maison des Livres.

³⁶ Groupe International de Recherche sur le Moyen Arabe de Sicile (D. Agius, L. Bettini, M. Cassarino, De Simone Adalgisa, J. Grand'Henry, J. Lentin, L. Bettini, S. Chaker, F. Corriente, I. Ferrando, G. Lalomia, P. La Spisa, A. Metcalfe, M. Moriggi, A. Nicosia, T. Zemmit) dont l'objectif est «de promouvoir une approche interdisciplinaire des études sur la situation de l'arabe dans l'île durant l'époque arabo-normande, dans le cadre du *continuum* linguistique arabe» (document manuscrit rédigé par M. Cassarino après la fondation du groupe de recherche, à la suite du XII Incontro Italiano di Linguistica Camito-semitica, Ragusa, 2005).

³⁷ «In spite of its obvious interest, the study of Medieval Sicilian Arabic is still in its infancy» (A. Metcalfe 2009 *EALL* IV:217).

³⁸ A. Metcalfe 2009 *EALL* IV :217.

- Belot = Belot, Jean-Baptiste (Père S.J.). 1955. Al-Faraïd arabe-français. Beyrouth : Imprimerie Catholique.
- Blau, Joshua 1966. A Grammar of Christian Arabic, based mainly on South-Palestinian Texts from the First Millenium, fasc. I : §§ 1-169 introduction, orthography and phonetics, morphology, Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium 267, Subsidia 27, Louvain : Secrétariat du CorpusSCO.
- Blau, Joshua 1967a. A Grammar of Christian Arabic, based mainly on South-Palestinian Texts from the First Millenium, fasc. II : §§ 170-368 syntax I, Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium 276, Subsidia 28, Louvain : Secrétariat du CorpusSCO.
- Blau, Joshua 1967b. A Grammar of Christian Arabic, based mainly on South-Palestinian Texts from the First Millenium, fasc. III : §§ 369-535 syntax II, Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium 279, Subsidia 29, Louvain : Secrétariat du CorpusSCO.
- Blau, Joshua. 2002. A Handbook of Early Middle Arabic. The Max Schloessinger Memorial Series. Monographs 6. Jerusalem : The Hebrew University of Jerusalem.
- Cusa, Salvatore. 1868. I Diplomi greci ed arabi di Sicilia pubblicati nel testo originale, tradotti ed illustrati da Salvatore Cusa, volume I, 1. Palermo : Stabilimento Tipografico Lao.
- Cusa, Salvatore. 1882. I Diplomi greci ed arabi di Sicilia pubblicati nel testo originale, tradotti ed illustrati da Salvatore Cusa, volume I, 2. Palermo : Stabilimento Tipografico Lao.
- Cusa Salvatore. 1982. I Diplomi greci ed arabi di Sicilia pubblicati nel testo originale, tradotti ed illustrati da Salvatore Cusa, Band I, Teil 1 und 2, Nachdruck der Ausgaben Palermo 1868 und 1882, Mit einem Vorwort von Albrecht Noth. Köln-Wien : Böhlau Verlag.
- Dozy = Dozy R. 1927. Supplément aux dictionnaires arabes. Deuxième édition. Leide-Paris : E.-J. Brill-Maisonneuve frères.
- EALL = Versteegh, Kees (Gen. Ed.), Eid, Mushira. Elgibali, Alaa. Woidich, Manfred. Zaborski, Andrzej (Associate Ed.). 2006-2009. Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics 2006 : I (A-Ed). 2007 : II (Eg-Lan). 2008 : III (Lat-Pu). 2009.: IV (Q-Z). 2009.: V. Index. Leiden-Boston : Brill.
- Lane, Edward William. 1863-1893. An Arabic-English Lexicon. 1984 : Lithographic reproduction. Cambridge : The Islamic Texts Society Trust, 2 volumes.
- Lit. = littéralement, mot à mot.
- MA = moyen arabe.
- Munğid (-al) = الاب لويس معلوف اليسوعي. المنجد في اللغة والأدب والعلوم . الطبعة الثامنة عشرة . بيروت . المطبعة الكاثوليكية.
- N.P = note personnelle (= note de J. Grand'Henry. Il s'agit souvent ici d'une traduction française de l'arabe ajoutée par J. Grand'Henry à un texte qui omet de traduire l'arabe).
- Siculo Arabic* = Agius, Dionisius A. 1996. *Siculo Arabic*. Library of Arabic Linguistics. Monograph N° 12. London and New York : Kegan Paul International.
- Wehr, Hans. 1966. A Dictionary of Modern Written Arabic, edited by J. Milton Cowan. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.

